

Le Proviseur

à

Mesdames, Messieurs les Parents d'élèves
Mesdames, Messieurs les élèves

NANCY, le vendredi 20 août 2021

Objet : Charte de sécurité sanitaire – rentrée scolaire septembre 2021

Frédéric SCHWALM

Proviseur

Téléphone

03.83.36.77.89

Télécopie

03.83.36.85.30

Courriel

ce.0540039@ac-nancy-metz.fr

16, Rue Pierre Fourier

54000

NANCY

Madame, Monsieur,

Le principe acté par le Ministère de l'Éducation Nationale en cette rentrée scolaire 2021, est le retour de tous les élèves à l'école.

Dans ce cadre, les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans la sécurité de leurs enfants dans les établissements scolaires.

Ils s'engagent, notamment, à :

- ne pas mettre leurs enfants au lycée en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.
- à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement.

Le Lycée International Jeanne d'ARC a mis en place une Charte de Sécurité Sanitaire, jointe à ce courrier, qui reprend les préconisations du Protocole Sanitaire publié par le Ministère de l'Éducation Nationale. Tout élève et personnel se présentant à l'Établissement s'engage à la respecter dans son intégralité.

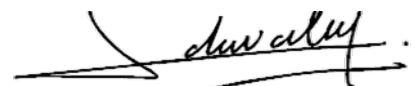
Les familles des élèves internes contacteront directement les établissements hébergeant leurs enfants, afin de connaître les modalités particulières qui ont été mises en œuvre.

Le service de restauration sera ouvert dès la rentrée scolaire.

Vous pouvez trouver toutes les informations pratiques dont vous pouvez avoir besoin et notamment l'ensemble du Protocole Sanitaire mis en œuvre sur le site Internet du Lycée International Jeanne d'ARC.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Proviseur,



Frédéric SCHWALM